

**Fédération des
Métallurgistes
FGTB
Hainaut-Namur**

Siège social

Boulevard Devreux 36-38
6000 CHARLEROI
Tél. 071/641 242
Fax 071/306 627

Nos secteurs :

Constructions
métallique,
mécanique et
électrique -
Sidérurgie -
Construction navale et
réparation de navires -
Garages -
Electriciens -
Monteurs en
charpente -
Commerce du
métal -
Carrosserie -
Unimétal -
Récupération
des métaux -
Métaux précieux -
Métaux non-ferreux -
Ascenseurs -
Intérimaires

A tous les affiliés FGTB de chez NLMK

Chers Camarades,

Je me permets de vous interpeller pour ce que j'appellerai aujourd'hui le problème de la Délégation Syndicale FGTB NLMK et, principalement, le souci rencontré avec votre, notre délégué « Luc Dereume ». Vous n'êtes pas sans savoir que le titre de Président de la DS lui a été retiré en date du 18 juin 2019 en accord avec lui-même et des autres délégués (Luigi Caio, Kevin Giobini, Pino Dispinzeri) Luc) en ma présence et ce pour des raisons principalement liées à sa santé mais aussi et surtout pour des raisons personnelles qui ne lui permettaient plus de faire face à son mandat de Président.

Nous avons convenu ensemble par respect pour Luc que pour l'avenir, le mandat de Président ne serait plus réattribué jusqu'aux prochaines élections sociales (Luc maintient malgré tous ses mandats de délégué DS et CPPT).

Pour les sujets à régler, les 4 délégués cités ci-dessus seront reçus ensemble par la Direction et ce, pour encore mieux vous défendre.

Malheureusement, aujourd'hui, j'apprends que Luc tient un autre langage sur le terrain en faisant circuler de fausses informations sur le retrait de son mandat de Président tout en laissant croire que seul le responsable de la Fédération a pris cette décision. Ce qui occasionne malheureusement des pertes d'affiliés et vous déforce encore plus face à la Direction.

Sachez que pour prendre cette décision, Luc y a participé (sans rien contester) et a marqué son accord sur le courrier qui a été envoyé à la direction.

Son attitude est déplorable car pour le défendre, je suis personnellement intervenu à plusieurs reprises face à la Direction qui voulait le licencier.

Les raisons qui nous ont poussés à prendre cette décision sont surtout :

- le licenciement de trois travailleurs et pères de famille avec plus de 30 ans d'ancienneté (ajusteurs pont) qui ont été dénoncés par leurs collègues mais surtout connus et soutenus par Luc ;
- la présence de seulement 40 personnes à la dernière A.G. du jamais vu précédemment ;